



Mot du Maire

Chers pinois, chères pinoises,

Jusqu'ici, uniquement imposée aux communes de plus de 2 000 habitants, l'adressage devient obligatoire pour toutes les communes. Nous travaillons actuellement au numérotage de chaque maison de chaque lieudit. Cette adressage a pour but de faciliter le travail au quotidien de différents services (La Poste, les secours, les livraisons...) mais aussi le déploiement de la fibre optique qui s'installe au fur et à mesure sur le territoire pour être opérationnelle au second semestre 2023.

A ce sujet, vous trouverez un flyer d'information sur ce déploiement de la fibre optique encarté dans ce bulletin.

J'aimerais à travers cet édito mettre en avant l'association « L'Outil en Main » qui œuvre à l'initiation des jeunes de 10 à 14 ans par des bénévoles, dont plusieurs de la Commune, à certains métiers artisanaux et autres. Vous pourrez retrouver l'objet de leur mission plus précisément en page 12.

A vos agendas !

Je vous donne rendez-vous le 11 novembre pour la traditionnelle cérémonie qui partira de la place de l'Eglise à 10 heures 30.

La fin d'année se profile et ses festivités aussi. La Municipalité a le plaisir de vous convier l'après-midi du 17 décembre à partir de 17 heures pour venir admirer au Parc de la Mairie les illuminations et les décorations de Noël réalisées par les enfants avec l'école.

Autour d'un bon vin chaud* pour les parents, ce sera l'occasion d'offrir un chocolat chaud aux enfants. Au plaisir de vous y retrouver.

Maxime Poypart

* A consommer avec modération.

**Goûter de
NOËL - P2**





À PARTIR DE 17H

Gôûter de NOËL

17 DÉCEMBRE 2022

N'oubliez pas votre
bonnet de Noël!

Les lutins serviront chocolat chaud, etc.

Un vin chaud sera offert aux parents et accompagnants.

Boîte aux lettres du Père Noël.

Parc illuminé, découverte des créations de vos enfants.

PARC DE LA MAIRIE-44540 LE PIN

Vie municipale

Relevé de décisions

Conseil Municipal du 9 septembre 2022

DÉCLARATION D'OCCUPATION DU DOMAINE ROUTIER ORANGE FRANCE : REDEVANCE POUR L'ANNÉE 2022

Orange France a obligation de procéder à la déclaration des ouvrages installés sur la commune auprès des gestionnaires de voirie,

Le Conseil Municipal décide d'instaurer la redevance pour l'année 2022 comme suit :

Type d'implantation	Patrimoine	Montant de base 2006	Montant Actualisé	
Artères aériennes	22,735	40,000	56,85	1 292,48 €
Artères en sous-sol	13,523	30,000	42,64	576,62 €
			Total	1 869,10 €

PRIX DU FERMAGE DES TERRES AGRICOLES POUR L'ANNÉE 2022

L'actualisation de l'indice servant au calcul du prix du fermage à retenir est de + 3,55 % par rapport au tarif de l'année 2021.

Le Conseil Municipal décide d'appliquer cet indice au tarif de la parcelle agricole ZI 19 d'une contenance de 3ha59a70ca louée à M. Samuel BOUBLIN demeurant 125, rue du Sacré-Cœur 44540 LE PIN comme suit :

- > Parcelle ZI 19 : $102,22 \text{ €/ha} \times (3,55\%) = 105,85 \text{ €}$
- > $105,85 \text{ €/ha} \times 3\text{ha}59\text{a}70\text{ca} = 380,74 \text{ €}$,

FINANCEMENT DES ÉCOLES DE MUSIQUE DU PAYS D'ANCENIS

Le financement des écoles de musique du Pays d'Ancenis par les collectivités demeure aujourd'hui relativement faible et est inégal selon les Communes voire inexistant pour certaines.

Un financement minimal et harmonisé pour l'ensemble des Communes permettrait d'en diminuer les coûts d'accès pour les familles et ainsi d'en démocratiser l'accès.

Enfin, cela permettrait également aux écoles de déployer un projet de qualité sur la base d'un travail en réseau.

Le Conseil Municipal décide de donner un accord de principe pour le financement des écoles de musique du pays d'Ancenis qui pourrait s'élever à hauteur de 1 913,00 € pour l'année 2023 pour la Commune de LE PIN.

LOGEMENT 125 RUE DE LA FONTAINE : REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES

Vu la consultation réalisée pour le remplacement de menuiseries extérieures au logement 125, rue de la Fontaine,

Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise CMA DUPAS - 7, le Clos du Chêne 44540 LE PIN – pour le remplacement de menuiseries extérieures au logement 125, rue de la Fontaine 44540 LE PIN pour un montant qui s'élève à 8 631,55 € HT.

TAXE AMENAGEMENT 2023

Le Conseil Municipal a la possibilité de redéfinir la taxe aménagement chaque année,

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le taux de la taxe aménagement pour l'année 2023, de conserver le taux de 2% sur l'ensemble du territoire communal sans aucune exonération.

Relevé de décisions

Conseil Municipal du 21 octobre 2022

AFFERMISSEMENT DE LA TRANCHE OPTIONNELLE 1 POUR LES TRAVAUX DE CREATION D'UN LOTISSEMENT, D'UNE LIAISON DOUCE ET D'UNE AIRE DE SERVICES DE CAMPING-CARS

Le projet de création d'un lotissement, d'une liaison douce et d'une aire de services de camping-cars comprenait une tranche ferme et de deux tranches optionnelles :

- Tranche optionnelle 1 : réfection du parking de l'église,
- Tranche optionnelle 2 : aménagement de la route des Abbayes.

Le Conseil Municipal décide d'affermir la tranche optionnelle 1 « réfection du parking de l'église » pour un montant de 19 740,00 HT.

CREATION D'UN LIEU-DIT « LA LANDE DU BOURG »

Vu l'installation de l'entreprise « Les Serres Pinoises » sur la parcelle cadastrée section ZI n°19,

Le Conseil Municipal décide de créer le lieu-dit « La Lande du Bourg » pour les immeubles sur la parcelle cadastrée section ZI n°19.

CREATION D'UN LIEU-DIT « LES TANIÈRES »

Vu l'habitation sur la parcelle cadastrée section ZE n°5,

Le Conseil Municipal décide de créer le lieu-dit « Les Tanières » pour l'habitation sur la parcelle cadastrée section ZE n°5.

LOTISSEMENT « LE CLOS DES VIGNES » AMENAGEMENT VOIRIE PAYSAGEMENT ET CRÉATION D'UNE LIAISON DOUCE : DEMANDE DE SUBVENTION

Vu le coût estimatif de l'opération s'élevant à **216 408,25 € HT**,

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de Loire-Atlantique dans le cadre du « Fonds Communes Rurales » s'élevant à 80 % du montant de l'opération, soit 173 126,60 €.

Prochaine séance du Conseil Municipal : vendredi 9 décembre 2022 à 20h30.

La Mairie de Le Pin partenaire de l'opération : « Précarité menstruelle : collecte de serviettes hygiéniques »

La précarité menstruelle concerne environ 1,7 million de personnes en France qui, tous les mois lorsqu'elles ont leurs règles, rencontrent des difficultés financières pour se procurer des protections hygiéniques. Ce phénomène encore tabou les isole, les exclut et met leur santé en danger.

Du 14 au 19 novembre 2022, le Département de Loire-Atlantique, en lien avec les associations et communes partenaires, organise une grande collecte de serviettes hygiéniques.

Au total, ce sont plus de 80 acteurs associatifs et territoriaux qui s'engagent, dans la lutte contre la précarité menstruelle.

Pour participer à cette action solidaire, faites vos courses et déposez votre don de serviettes hygiéniques en mairie.

Privilégiez les paquets de serviettes, plus adaptées aux besoins des personnes qui ont leurs règles. Vous pouvez également déposer des produits réutilisables (culottes, serviettes, cups). Les dons collectés seront ensuite remis aux personnes qui ont leurs règles et qui sont soutenues par les associations partenaires de cette initiative solidaire.

Si vous voulez faire un geste pour la planète et pour la santé de toutes les personnes concernées, faites un don de serviettes hygiéniques !



Location appartement

Appartement T4 non meublé comprenant : hall, cuisine, séjour/salle à manger, 3 chambres, WC et salle de bain.

Surface : 90,50 m², 1er étage.

Loyer conventionné : 433,26€ mensuel

Disponible en octobre 2022

S'adresser à la mairie : 02.40.97.02.54



U.N.C. - Cérémonie du 11 novembre 2022

La commémoration aura lieu le **vendredi 11 novembre 2022**.

Tous les combattants ainsi que les personnes qui le souhaitent sont invités à se rassembler à **10h30** à la **place de l'Eglise** pour se rendre ensuite au monument aux morts pour le dépôt de gerbes et la cérémonie.



Bientôt 16 ans, pensez au recensement

Vous devez vous faire recenser dans les 3 mois suivant vos 16 ans. Cette démarche est indispensable pour l'inscription à des concours ou examens (conduite accompagnée par exemple).

Elle facilite votre inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC). Par la suite, vous obtiendrez un certificat de participation qui remplacera l'attestation de recensement. Pour se faire recenser, rendez-vous en mairie, muni de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents.



Recensement 2023 - Appel à candidatures

Le recensement de la population de notre commune aura lieu du

jeudi 19 janvier 2023 au samedi 18 février 2023

Les personnes disponibles et ayant une bonne connaissance de la commune pour être « **agent recenseur** » peuvent déposer leur candidature à la mairie avant le **15 novembre 2022**.



Fermeture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale

La Mairie et l'Agence Postale Communale seront fermées au public pour cause d'une formation :






le lundi 7 novembre 2022

Fermeture de l'Agence Postale Communale

l'Agence Postale Communale sera fermée au public pour congés :

du lundi 26 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023 inclus

CONTACTER LA MAIRIE ET LA POSTE

-  11, Rue du Sapin 44540 LE PIN
-  mairielepin@orange.fr
-  02 40 97 02 54
- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de : 9h – 12h
- Mercredis semaines paires de : 9h – 12h
- Samedis semaines impaires de : 9h – 12h
-  Commune LE PIN - Facebook
-  <https://lepin.fr>

Les Petits Lecteurs

Un petit retour sur l'animation du mois d'octobre sur le thème des marionnettes... Un véritable succès. Au total une quarantaine d'enfants et une quinzaine d'adultes. Tout le monde était enchanté.



Les Petits Lecteurs

Les prochains rendez-vous des Petits lecteurs auront lieu à la salle de la Providence :

- le mercredi 7 décembre à 10h
- le samedi 10 décembre à 10h30

Une heure de conte sur le thème « **Noël** » devant un beau décor créé pour l'occasion.





Comité des Fêtes - Assemblée générale

Venez assister à l'assemblée générale
du Comité des Fêtes de Le Pin !!!

le vendredi 18 novembre 2022
à 20h00
à la salle de la Providence !

Ordre du jour :

Bilan moral et financier de l'année 2022
Projets pour l'année 2023
Accueil des nouveaux membres
Vote du bureau

- De 2006 à 2011 - membre de l'association
- De 2011 à 2012 - entraîneur - club - football
- FOOT CLUB VRITZ (44)
 - De 2013 à 2014 - membre
- Groupement VRITZ / ST MARS LA JAILLE / LE PIN (44)
 - De 2014 - accueil - président du groupement - club - football

Décoration

Monsieur Ludovic DUPAS investit depuis de nombreuses années au sein d'associations sportives a reçu de Madame Sarah EL HAÏRI, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées et du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, chargée de la Jeunesse et du Service national universel, la médaille de bronze ministérielle de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif le vendredi 7 octobre 2022

En présence de Monsieur David PASQUIER, adjoint en charge des relations avec les associations représentant la Commune de Le Pin.



EXCEPTIONNEL

Animés par
Jean-Paul
N° Siret 52967817900019

2 LOTOS

Organisés par l'APEL
de l'Ecole Saint Joseph du PIN

VENDREDI 11 NOVEMBRE
RIAILLE

Salle de la Riante Vallée
à 14H et à 20H

Ouverture des portes à 12h et à 18H30

Bingo Fétiche
2 lignes suivies
N° de bienvenue
Jour de chance
Loto enfants

Buvette
et
snack
sur place

Tarif unique :

2€ la carte

1 Carte offerte

pour la participation aux 2 lotos



Acceptée

A GAGNER
3800 € de bons
d'achat
+ de nombreux
lots

Ne pas jeter sur la voie publique



Soirée tartiflette • colombo de poulet

19 NOVEMBRE 2022
SALLE DES FETES DU PIN

- SUR PLACE A PARTIR DE 19H30
- A EMPORTER 18H30 - 20H
- 16€
- MENU ENFANT 8€

RESERVATIONS :
ELISE POUPART : 06.71.96.40.32
ARTHUR BENOIT : 06.81.27.82.80
KEVIN MARIN : 06.95.12.84.28



"Nous vous attendons nombreux à notre soirée tartiflette le 19 novembre 2022. Sur réservations uniquement, avant le 5 novembre. Le nombre de place est limité. On compte sur vous. A bientôt.
Le bureau de L'AJP"

Pourquoi un gâteau du Pays d'Ancenis ?

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis porte une ambition commune avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire : **valoriser la gastronomie du Pays d'Ancenis, les savoir-faire locaux et produits du terroir.**

Le Pays d'Ancenis, campagne+ville, cadre de vie+vitalité économique, c'est l'addition heureuse... c'est aussi l'addition gourmande !

Pendant plusieurs mois, un collectif de boulangers-pâtisseries a œuvré à imaginer un produit phare made in Pays d'Ancenis.

Au fil de rencontres, d'échanges, de tests et de partages entre artisans, ils ont élaboré, affiné et perfectionné cette recette unique.

Découvrez **l'Authentique**, le résultat de cette création commune.

Cette pâtisserie, c'est l'addition remarquable, mesurée, le juste équilibre de produits du territoire : **le raisin, la poire et un soupçon de Malvoisie.**

Où retrouver l'Authentique ?

Le grain de Folie

39 Pl. Saint-Martin
44370 Loireauxence
Tél. : 06 20 94 08 44

Boulangerie Barthélémy Fabrice

5 Rue du Général Charette de la
Contrie
44521 Couffé
Tél. : 02 40 96 55 03

Boulangerie Béziaud Vincent

12 Rue du Parc
44370 Loireauxence
Tél. : 02 40 83 43 54

Le Pétrin des saveurs

93 Rte de Nort sur Erdre
44850 Ligné
Tél. : 02 40 77 54 45

Le Fournil de Riaillé

154 Rue de l'Ouche
44440 Riaillé
Tél. : 02 40 97 84 88

La mie Oudonnaise

25 Pl. Saint-Martin
44521 Oudon
Tél. : 02 40 09 65 83



L'industrie à l'honneur

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA), en lien avec les entreprises industrielles du territoire, se mobilise dans le cadre de la 11^{ème} édition de la Semaine de l'Industrie, événement national programmé du 21 au 27 novembre.

Vous êtes demandeur d'emploi ? Intérimaire ? En reconversion professionnelle ? Réservez votre semaine : le Pays d'Ancenis a rendez-vous avec l'industrie ! La COMPA, en lien avec Pôle Emploi, organise des parcours de découverte des métiers et des entreprises du secteur industriel. Au programme, des visites d'entreprises par zones d'activités sur plusieurs communes : Ancenis-Saint-Géréon, Mésanger, Le Cellier, Vair-sur-Loire, Vallons-de-l'Erdre.



En 2021, les participants ont pu assister à des démonstrations au sein des entreprises.

Sur inscription. Plus d'informations sur www.pays-ancenis.com

Vélila

Le Département de Loire-Atlantique et la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA) lancent Vélila, un nouveau service de vélo à assistance électrique. Accessible à l'ensemble des habitant-es de la Communauté de Communes, Vélila offre la possibilité de louer un vélo électrique, d'un mois à un an, le temps de découvrir tous les avantages du vélo pour les trajets quotidiens.

Afin de favoriser la pratique du vélo pour les déplacements de tous les jours (travail, courses, loisirs...), le Département a proposé à la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis de s'associer pour mettre à disposition des habitant-es un nouveau service de location de vélos à assistance électrique : Vélila.

Concrètement, 100 vélos à assistance électrique ont été achetés par le Département et fournis à la communauté de communes qui les loue pour un mois, un trimestre, un semestre ou un an. Une tarification sociale offrant une réduction de 50 % est prévue pour les personnes aux faibles revenus ou en études.

Les tarifs Vélila

Durée de location (mois)	1	3	6	12
Plein tarif	35 €	84 €	150 €	250 €
Tarif social *	17,50 €	42 €	75 €	125 €

* sous conditions de ressources

Comment louer un vélo Vélila ?

Vous êtes intéressé-es pour acheter un vélo électrique mais souhaitez d'abord en essayer un pendant un ou plusieurs mois ? Vélila est fait pour vous !

Pour réserver un vélo, rendez-vous sur velila.loire-atlantique.fr ou envoyez un mail à velila@pays-ancenis.com ou téléphonez au 02 40 83 15 01.

Une fois votre commande validée, vous recevrez une facture qui servira de bon d'échange pour récupérer le vélo auprès du loueur de vélos partenaire, également en charge de l'entretien de la flotte.

LES AVANTAGES DU VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE POUR VOS DEPLACEMENTS QUOTIDIENS : Écologique, Économique, Bon pour la santé, Facile à stationner

Renseignements et réservations sur velila.loire-atlantique.fr, par mail à velila@pays-ancenis.com ou au 02 40 83 15 01



G. Arnaud / Département de Loire-Atlantique



TroCantons : pour prolonger la durée de vie de nos objets !

Si l'association TroCantons, la trentaine approchant, n'est plus à présenter, il paraît utile de refaire un portrait tant la structure a évolué au cours des années.

Qui est TroCantons, l'écocyclerie du Pays d'Ancenis ?

Une association locale, réunissant 13 administrateurs, 147 bénévoles issus de plus de 30 communes du Pays d'Ancenis et alentour.

Cette dynamique contribue à la création de 64 emplois salariés, dont 34 permanents et 30 dans le cadre de l'entreprise d'insertion pour favoriser le retour à l'emploi durable.

Quel est le projet de TroCantons ?

Contribuer à une économie locale, inclusive et non délocalisable, à partir du réemploi (réemploi : prolonger la durée de vie des objets du quotidien).

Qu'est-ce qu'on dépose à TroCantons ?

Les objets du quotidien (textile, vaisselle, jouets, mobilier, livres...) en état de resservir (complet, en bon état, propre). Contrairement aux idées reçues, il n'y a pas de réparation. Concernant les objets volumineux (mobilier, gros électro, plein air) : les déposer uniquement sur les sites de Vallons de l'Erdre et Ancenis-St Géréon.

Pourquoi l'écocyclerie est-elle devenue indispensable ?

Pour l'environnement : elle permet de prolonger la durée de vie des produits.

Pour l'emploi : la vente des marchandises représente 70% du budget de l'association et permet de salarier plus de 60

personnes.

Pour le lien social : les boutiques de proximité permettent l'implication bénévole et favorisent les échanges.

Pour le budget : les objets de secondes mains sont plus abordables que les produits neufs.

Où trouver TroCantons, l'écocyclerie du Pays d'Ancenis ?

Uniquement sur le Pays d'Ancenis (à Vallons de l'Erdre, à Loireauxence, au Cellier et à Ancenis-St Géréon).

Quels sont les horaires ?

Horaires des boutiques et dépôts

	ST-MARS LA-JAILLE	ANCENIS	LE CELLIER	BELLIGNÉ
LUNDI				9H30 - 12H30 13H30 - 17H00
MARDI				
MERCREDI				
JEUDI				
VENREDI	9H30 - 12H30 13H30 - 17H00	10H00 - 18H30	9H30 - 12H30 13H30 - 17H00	
SAMEDI				9H30 - 12H30

Comment contacter l'association ?

Par téléphone au 0240977855, par mail : contact@trocantons.org

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet : www.trocantons.org



Siège Social :
Mairie de Saint Mars la Jaille
18, Avenue Charles-Henri de Cossé Brissac
44540 SAINT MARS LA JAILLE

Ateliers :
Rue des Platanes
Site des 4 saisons
SAINT MARS LA JAILLE
44540 VALLONS DE L'ERDRE



QUI SOMMES NOUS ?

Notre association a été créée le 12 mars 2015. Nous faisons partie des 240 associations réparties sur toute la France sous l'égide de l'Union Nationale.

L'objet de l'association est : « L'initiation des jeunes aux métiers du patrimoine et aux métiers manuels, par des gens de métier, dans un cadre d'atelier ou tout autre lieu connexe. Son principe fondateur est de permettre aux jeunes, de 10 à 14 ans, de s'initier aux métiers du patrimoine et aux métiers manuels.

L'Association est un lieu de rassemblement et d'échange entre les jeunes et les gens de métier bénévoles retraités et de permettre une prise de conscience de la nécessité de la transmission d'un savoir-faire aux jeunes générations.

Les initiations se font en dehors de toute idéologie politique, philosophique ou religieuse. »

Nos Ateliers se situent dans des locaux de l'ancienne maison de Retraite de Saint Mars la Jaille. Il ont été mis à notre disposition par la Mairie de Vallons de l'Erdre.

Les enfants sont recrutés avec la collaboration des écoles de la commune nouvelle « les Vallons de l'Erdre et de la Commune du Pin »

Ainsi notre association complète l'offre dans le Pays d'Ancenis. (Riaillé, Ancenis, Varades et Teillé.)

Depuis le démarrage de notre activité, nos différentes actions ont permis de mesurer l'importance de notre présence au sein de ces différentes communes.

NOS ATELIERS

Cycle 1	Cycle 2
Maçonnerie	Maçonnerie
Menuiserie	Menuiserie
Sculpture	Marqueterie
Pyrogravure	Jardin
Électricité	Couverture
Réparation vélo	Plomberie
Peinture	Peinture
Mécanique auto	Modélisme
Cuisine	Cuisine
Mosaïque	Mécanique de Précision
Photographie	Imprimante 3D - DAO
Coiffure	Couture
Laser	
Secourisme	Secourisme



NOS ACTIVITÉS

La période d'initiation s'étale du 1er septembre au 30 juin, sur une période de 35 à 36 semaines correspondantes à la période scolaire hors vacances. Ceci pendant deux années consécutives. Chaque mercredi, les enfants se retrouvent de 14h à 16 heures avec des gens de métier retraités bénévoles issus principalement du monde de l'artisanat. Ils passent par chaque corps de métier durant 3 séances consécutives et d'autre en une seule séance.

adresse mail : outilenmain.stmarslajaille@orange.fr
site internet : <https://www.loutilenmaindesaintmarslajaille.fr/>
Page facebook : <https://www.facebook.com/oemsmli/>

Au profit de l'Association
FOYER RICHEBOURG

**CONCOURS
DE BELOTE**

♦ ♣ ♥ ♠

Samedi 5 NOVEMBRE 2022
Espace des
Ardoisières
de
VRITZ

En 4 Parties
avec annonces

Inscription à partir de 13h00
Début du concours à 14h00
6,50 € par personne
Bar et crêpes sur place

1 lot par participant

Association Foyer Richebourg - VRITZ
44540 VALLONS-DE-L'ERDRE

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

Rentrée universitaire 2022 : les réflexes à aborder pour être bien remboursé par l'Assurance Maladie !

#ETUDIANT #RENTREEUNIVERSITAIRE #ASSURANCEMALADIE #FIERSDEPROTEGER

A partir de 18 ans, et dès réception du courrier de bienvenue de l'Assurance Maladie, des démarches sont à effectuer sans tarder pour continuer à recevoir ses frais de santé :

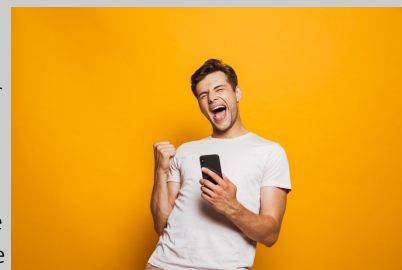
- Mettre à jour **sa carte Vitale**.
- Télécharger **l'appli ameli** (disponible sur AppStore et Google Play) pour se connecter à son compte personnel ameli.

Pour tout savoir sur le compte ameli, découvrez la vidéo suivante :

[\[DÉMARCHES\] Vos démarches santé en ligne - YouTube](#)

- Choisir un **médecin traitant**, si ce n'est pas déjà fait. Sur présentation de sa carte Vitale, le médecin pourra effectuer la déclaration en ligne et la transmettre directement à la CPAM.
- Vérifier ses **coordonnées bancaires** (RIB) et, si besoin, les modifier **sur l'appli ameli**.
- Vérifier votre rattachement à une **complémentaire santé** (famille ou autre). En cas de ressources modestes, il est possible d'évaluer en ligne son droit à la complémentaire santé solidaire sur le simulateur de droits : <https://www.ameli.fr/simulateur-droits>

La C2S est une complémentaire santé, avec ou sans participation financière, qui peut être attribuée en fonction des revenus. Il est possible de transmettre sa demande de complémentaire santé solidaire via son compte ameli : <https://assure.ameli.fr/PortailAS/appmanager/PortailAS/assure?somtc=true>



Plus d'infos ? Consultez les supports d'information mis à votre disposition sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr) :

<https://www.ameli.fr/loire-atlantique/assure/droits-demarches/etudes-stages/etudiant/etudiant#presdechezvousimple>